

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ÉLECTIONS



Semaine du 14 octobre 2019

**Présente-toi pour défendre tes idées,
représenter tes camarades et agir pour ta ville !**

Mairie de Volvic
Service Éducation Enfance Jeunesse
1 Place de la Résistance
63530 VOLVIC
04.73.33.44.94
enfancejeunesse@ville-volvic.fr



l'eau,
la pierre, la vie **volvic**

Le Conseil Municipal des Jeunes

Qu'est-ce que c'est ?

Des jeunes **motivés** et **disponibles** pour participer à la vie de la ville, pour proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours, en tenant compte des attentes collectives.

Le C.M.J. est composé

D'élèves du CM2 à la 4^{ème} habitant à Volvic, issus des écoles et collèges de la commune, élus pour 2 ans (6 à 15 élus).

Pourquoi un C.M.J. ?

- Pour donner la parole aux jeunes, connaître leur avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur la ville.
- Pour participer à l'information des autres jeunes.
- Pour représenter la ville lors des commémorations...



Que font les élus ?

Ils représentent les intérêts de leurs camarades, ils relaient leurs attentes et les informent de l'actualité de la ville.

Ils travaillent accompagnés d'un animateur pour mettre au point des projets.

Le Conseil Municipal des adultes



- Est élu pour 6 ans par les habitants adultes d'une ville
- Élit son maire puis ses adjoints chargés des différents dossiers de la commune (les routes, les espaces verts, les loisirs, les sports, les grands projets d'aménagements...)
- Travaille en commission pour élaborer des projets de décisions
- Prend des décisions en Conseil Municipal (par vote)
- Est composé de 27 élus (1 maire, 8 adjoints, 18 conseillers municipaux)

Comment fonctionne-t-il ?

Le CMJ est rattaché au service Jeunesse de la ville de Volvic.

Le Maire de Volvic en est le président d'honneur. Les jeunes élus sont guidés par un animateur et/ou un élu référent du Conseil Municipal.

Ils ont plusieurs réunions dans l'année. Ils doivent être présents ou se faire représenter.

Les jeunes élus peuvent intervenir lors des Conseils Municipaux afin de présenter leurs projets.

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Élu : pour échanger et agir

Quelques projets déjà réalisés par le C.M.J. :

- Renouvellement des illuminations de Noël
- Participation au carnaval associatif
- Organisation d'une journée « Jeux vidéo VS Jeux en bois »
- Organisation d'un week-end Avengers



La campagne électorale

Des idées à défendre ?

Tu dois pouvoir proposer un programme, c'est-à-dire des projets qui concernent et intéressent les autres jeunes de la commune et les convaincre de voter pour toi.



Qui peut t'aider ?

Tes parents, tes enseignants, le service Éducation Enfance-Jeunesse de la mairie de Volvic.

Comment ?

En remplissant le bulletin de candidature qui te sera remis.

Rappel des dates de campagne : du 30 septembre au 11 octobre 2019.

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le déroulement des élections

Quand ?

Semaine du 14 octobre 2019

Où ?

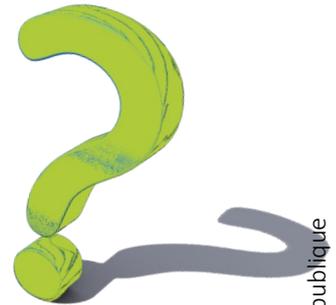
Tu voteras avec ta classe dans ton établissement

Comment ?

D'après la liste des candidats, tu devras choisir le candidat de ton choix que tu estimes le plus à même d'exercer cette mission d'élu. Tu devras pour voter présenter ton carnet de correspondance pour justifier de ton identité. Ta signature actera ton vote.

Le dépouillement

Le dépouillement est public, il s'effectue dans l'établissement scolaire. Les nouveaux élus seront présentés lors de la proclamation des résultats.



Ne pas jeter sur la voie publique

Pour 2019 / 2021, les élections Du CMJ

Qui vote ?

Les élèves des écoles / collèges publics et privés de Volvic.

Qui peut être candidat ?

Uniquement les élèves résidant à Volvic
Du CM2 à la 4ème

Comment être candidat ?

- Compléter la déclaration de candidature
- Remettre ta candidature à la mairie de Volvic avant le 27 septembre 2019



CALENDRIER

| | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Retour des candidatures | Vendredi 27 septembre 2019 |
| Diffusion | Du 30 septembre au 11 octobre 2019 |
| Élections & Dépouillement | Semaine du 14 octobre 2019 |